



3 avril 2017 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

**1ère rencontre du groupe de travail pour la « reconnaissance des ATSEM »  
Mardi 29 mars 2017  
La CGT ne lâchera rien !**

Comme annoncé par la ministre de la Fonction publique, le groupe de travail pour «la reconnaissance des ATSEM » s'est réuni pour la première fois mercredi 29 mars 2017. Constitué dans le cadre du CSFPT et présidé par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), le groupe de travail a réuni les représentants des employeurs et les organisations syndicales représentatives de la FPT.

Cette rencontre a eu pour objet d'aborder trois axes de travail :

- 1- Préciser les missions confiées aux ATSEM. La CGT a présenté une proposition de rédaction du nouvel article 2 pour reconnaître les missions éducatives à leur juste valeur.
- 2- Proposer des mesures sur les conditions de travail, la pénibilité du métier et les outils de prévention. La CGT a réaffirmé la nécessité d'une ATSEM à temps plein par classe pour améliorer les conditions de travail de manière significative, réduire la souffrance et obtenir la reconnaissance professionnelle liée au rôle éducatif des ATSEM. La CGT demande également une circulaire interministérielle afin d'en finir avec les abus des collectivités territoriales et de l'Éducation nationale en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.
- 3- Offrir la possibilité aux ATSEM qui le souhaitent de suivre une formation professionnelle et d'accéder à un cadre d'emploi en catégorie B. La CGT a demandé un avancement des ATSEM en catégorie B par la voie d'un concours interne allégé.

La CGT réaffirme la nécessité d'une évolution rapide des conditions de travail et la nécessité d'une reconnaissance tant professionnelle que financière des ATSEM pour la prochaine rentrée scolaire ainsi que la mise en œuvre par le gouvernement des 33 propositions adoptées à l'unanimité par le CSFPT du 2 février 2017 (cf. rapport).

Suite à la présentation du rapport à la ministre, une lettre de mission du 14 mars 2017 a mandaté l'IGA (Inspection Générale de l'Administration) et l'IGEN (Inspection Générale de l'Éducation Nationale) afin de revoir et de préciser les missions des ATSEM. Dans le cadre de cette mission qui doit s'achever le 30 juin 2017, l'IGA et l'IGEN auditionneront les acteurs sociaux et visiteront certains sites pour recueillir le témoignage des acteurs éducatifs qui rendent le service public de proximité.

L'IGA présentera ses travaux lors de la seconde réunion du groupe de travail « pour la reconnaissance des ATSEM » au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin 2017.

**La Fédération CGT des Services publics, plus offensive que jamais, vous tiendra informés de l'évolution de la situation.**

COMMUNIQUE DE PRESSE